

*Sont présents:*

Enseignants:

*En élémentaire: Mme Damy, directrice, M. Perrin, Mmes Devault, Marie, Kilian, Normandin, Martin, Grégoire, Audousset, Mariette et Rousseau*

Les représentants des parents d'élèves:

*En élémentaire: Mmes Baliteau, Carlin, Costa, Simoes, Simon, Zander, Boulay, Delobal, Tranchant*

Les représentants de la mairie: *Mme Weibel, membre de la commission scolaire, M. Tillet, employé municipal*

Sont excusés:

*M.le Maire*

*Mme Dupin, IEN de la circonscription de Poitiers Nord*

*M. Delecroix, représentant DDEN*

*Les membres de RASED : Mme Coquillat, psychologue scolaire, M. Robert, maitre E, M. Gras, maitre G*

Secrétaire de séance: *Mme Marie*

### **Vote pour l'organisation du temps scolaire**

Le Décret n° 2017-1108 du 27 juin 2017 prévoit un retour possible à la semaine de 4 jours ou le maintien de la semaine de 4 jours et demi. Cette nouvelle organisation est soumise à l'accord final du DASEN après un consensus Conseil d'Ecole/ Mairie.

Pour information, les représentants des parents d'élèves font part des résultats du sondage fait auprès des parents. Sur 148 votants, 72 % pour la semaine à 4 jours et demi 17% pour la semaine à 4 jours et 10 % sans opinion.

Les enseignantes auraient souhaité le retour de la semaine à 4 jours et demi avec des mercredis libérés.

Le représentant de la mairie informe que des éléments sont à prendre en compte avant le vote: la mise en place du ramassage scolaire, les horaires d'entrée et de sortie des 2 écoles de la commune doivent être identiques.

Les 9 enseignants, les 9 représentants de parents d'élèves ainsi que le représentant de la municipalité ont le droit de vote.

Après un temps de débat, il est procédé à un vote. 15 sont pour la semaine de 4 jours et demi et 5 pour la semaine à 4 jours. Donc l'école poursuivra avec la semaine à 4 jours et demi.

L'école élémentaire doit modifier ses horaires pour la rentrée prochaine afin de permettre aux élèves de bénéficier des 1h30 réglementaires lors de la pause méridienne.

Les écoles ont étudié ensemble un grand nombre de possibilités et il a fallu harmoniser les horaires pour que les familles puissent s'organiser.

Après discussion entre les parents, les enseignants et le représentant de la mairie, les horaires retenues sont : 8h45 à 11h45 13h45 à 16h00 avec l'APC sur le temps de pause méridienne.

Séance levée à 19h 00.

Fait à Chasseneuil, le 18/01/2018

Directrice de l'école élémentaire  
Mme Damy



Représentante des parents d'élèves

Mme Baliteau



La secrétaire de séance  
Mme Marie

